



*Mémoire
Consultations prébudgétaires
du Québec
Budget 2021*

11 décembre 2020

Table des matières

Sommaire	3
Introduction	5
Bref retour sur la dernière année	5
Un avenir incertain	7
Propositions de l'AQPM :	8
1. Reconduire les programmes d'aide temporaire de la SODEC de Covid-19	8
2. Faire de Télé-Québec une véritable vitrine nationale	10
3. Soutenir les particularités et la vitalité du secteur québécois de l'animation	11
4. Développer et soutenir la production régionale de langue française au Québec	13
Conclusion	16

Sommaire

Les demandes de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) qui représente les producteurs indépendants dans les secteurs de la télévision, du cinéma et du web s'inscrivent dans un contexte de relance tout en tenant compte pour les prochains mois de la pandémie qui afflige toujours plusieurs secteurs économiques du Québec. On le sait, la culture a été frappée de plein fouet menaçant ainsi la survie de plusieurs entreprises et le gagne-pain de milliers d'artistes, de techniciens et d'artisans. Grâce à l'appui du gouvernement du Québec et à la mise sur pied de deux mesures d'aide temporaire par la SODEC, les entreprises de production audiovisuelle ont pu reprendre une partie importante de leurs activités en juillet 2020. À ce jour, le gouvernement du Québec demeure d'ailleurs le seul à avoir appuyé les entreprises de production indépendantes en allouant des fonds au maintien des capacités de production en temps de pandémie.

Si le début de la vaccination laisse planer un certain espoir de retour vers la normalité, on sait maintenant que les vaccins n'enrayeront pas le virus de la COVID-19, mais seulement ses effets les plus dévastateurs. De plus, il faudra un minimum de neuf mois avant que la majorité des Québécois ne soient inoculés. Autant dire que l'application d'exigences sanitaires strictes sur les plateaux de tournage sera encore de mise une bonne partie de la prochaine année.

Afin de maintenir les entreprises de production audiovisuelle en activité, l'AQPM demande d'octroyer de nouveau à la SODEC les sommes nécessaires à la reconduction des deux mesures d'aide temporaire. Sans ces mesures, soit le maintien des capacités de production et le programme de compensation pour les arrêts de tournage liés à la COVID-19, la mise en chantier de nouvelles productions sera tout simplement impossible compromettant ainsi la présence des longs métrages et des émissions télévisuelles québécoises sur les écrans. Il est d'ailleurs urgent de faire une annonce à cet effet, car les producteurs prévoient entamer dès le début de 2021 la préparation et même le tournage de plusieurs séries dramatiques et de longs métrages.

La capacité de rejoindre les jeunes, de les initier aux œuvres québécoises et d'ainsi renouveler le public qui apprécie les productions nationales est une priorité de l'association. Télé-Québec offre une importante programmation en contenu jeunesse, mais plusieurs émissions proviennent du Canada ou de l'étranger. Télé-Québec reconnaît elle-même qu'elle aimerait améliorer son offre en contenu original de langue française en jeunesse, mais également en documentaires uniques, un genre souvent négligé par les autres diffuseurs. L'AQPM estime qu'il est essentiel que le diffuseur national offre un maximum de productions québécoises dans sa programmation et qu'il en devienne le fer de lance. Dans cette optique, Télé-Québec devrait également être le diffuseur privilégié des films québécois, mais faute de moyens, elle doit souvent céder le pas à Radio-Canada. L'AQPM propose donc de rehausser le budget du diffuseur québécois afin de lui permettre d'être une véritable vitrine pour les productions nationales.

Les autres demandes de l'AQPM visent à consolider et à développer certains secteurs particuliers de l'industrie qui offrent un fort potentiel pour la relance, soit celui de l'animation et de la production régionale. L'animation est une des forces du Québec et plusieurs entreprises s'y distinguent. Elles réussissent à développer un portefeuille diversifié de propriétés intellectuelles et à faire rayonner, au grand plaisir de leur jeune public et des familles, le talent québécois à

travers le monde. Un meilleur accès à des capitaux québécois réduirait leur dépendance à l'obtention d'investissements internationaux pour boucler leur structure financière. Une telle mesure leur permettrait de maintenir un cycle régulier de production leur donnant, du même coup, la capacité de retenir leur personnel, notamment en région où se trouvent plusieurs entreprises de production d'animation.

Les maisons de productions établies en région sont des partenaires incontournables de la relance. Elles œuvrent non seulement en animation, mais également dans divers genres comme les séries documentaires et dramatiques, les émissions de variétés et les magazines. Elles ont diversifié leur offre et ont démontré leur dynamisme au fil des ans. Mais elles éprouvent de la difficulté à se tailler une place dans un univers extrêmement compétitif et à se faire remarquer des diffuseurs situés à Montréal. L'AQPM croit que le gouvernement provincial devrait favoriser la création d'une mesure incitative pour soutenir la production régionale de langue française en défrayant une partie des coûts de production.

Propositions de l'AQPM pour le budget 2021 :

1. Reconduire les programmes d'aide temporaire dans le secteur audiovisuel de la SODEC en réponse à la COVID-19

1.1 Reconduire la mesure d'aide de 51 millions de dollars pour le maintien des capacités de production dans le secteur audiovisuel.

1.2 Annoncer dès maintenant la création d'un Fonds de réserve de 30 millions de dollars pour compenser, le cas échéant, les interruptions de tournage causées par la COVID-19 pour les tournages débutant en 2021.

2. Faire de Télé-Québec une véritable vitrine nationale en augmentant le contenu original québécois qu'il diffuse

2.1 Octroyer à Télé-Québec une somme annuelle supplémentaire de cinq millions de dollars destinée à la production et la promotion d'émissions télévisuelles de langue originale française. Un montant d'un million de dollars serait destiné au financement de longs métrages québécois.

3. Soutenir les particularités et la vitalité du secteur québécois de l'animation

3.1 Octroyer à la SODEC une enveloppe supplémentaire annuelle de cinq millions de dollars pour le développement et le financement de contenus québécois d'animation.

4. Développer et soutenir la production régionale de langue française au Québec

4.1 Octroyer à la SODEC une enveloppe de trois millions de dollars destinée aux sociétés de production établies dans des régions éloignées à plus de 150 km de Montréal.

Introduction

L'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) regroupe, représente et conseille plus de 160 entreprises québécoises de production indépendante en cinéma, télévision et web, soit la vaste majorité des entreprises québécoises produisant ou coproduisant pour tous les écrans, en langue française et en langue anglaise.

L'industrie de la production cinématographique et télévisuelle québécoise a généré, en 2018-2019, un volume global de production de plus de deux milliards de dollars¹ et elle a créé près de 48 000 emplois directs et dérivés. Cela constitue une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente presque essentiellement occasionnée par la production étrangère qui représente 94 % de cette augmentation. La production indépendante totalise quant à elle 42,7 % du volume global, presque à égalité avec la production étrangère tournée au Québec (41 %). Le volume de production interne des diffuseurs complète le trio avec une part de 16,3 %.

Le 10 mars 2020, le gouvernement du Québec reconnaissait l'importance de soutenir la production et le développement de propriétés intellectuelles québécoises nationales en annonçant une hausse importante du budget de la SODEC afin de mieux financer l'Industrie télévisuelle et cinématographique. Les producteurs québécois pouvaient enfin espérer une embellie, mais c'était sans compter sur une pandémie qui est venue plomber ce qui s'annonçait comme une bonne année. Les activités de production, à l'exception de certaines productions jugées « essentielles », ont donc été suspendues en ce fameux vendredi 13 mars qui restera gravé dans nos mémoires.

Bref retour sur la dernière année

L'annonce de la mise sur pause de l'économie a évidemment créé une onde sismique à travers tout le Québec. Les entreprises et les associations de la culture n'ont pas tardé à encaisser le choc. L'AQPM a rapidement rédigé un projet de guide sanitaire qui a pu être soumis aux autres parties prenantes du secteur dans le cadre d'une Table paritaire mise sur pied par la CNESST, sous l'impulsion du ministère de la Culture et des Communications. Le Guide des mesures sanitaires pour le secteur de la production audiovisuelle, a été rendu public le 1^{er} juin 2020 en même temps que le premier ministre Legault et la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, annonçaient une aide ponctuelle de 51 millions de dollars pour ce secteur. Cette somme a joué un rôle déterminant dans la reprise des activités de production en permettant la mise sur pied par la SODEC de deux programmes temporaires qui en ont été les piliers.

¹ Tous les chiffres proviennent du *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2019*, publié par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec en collaboration avec l'AQPM
<https://www.aqpm.ca/medias/files/profil-audiovisuel-2019.pdf>

Le 15 juillet 2020, la SODEC annonçait en effet une mesure d'aide au maintien des capacités de production permettant d'éponger une partie des coûts supplémentaires engendrés par la pandémie jusqu'à concurrence de 5 % du budget de production pour les séries documentaires, les magazines et les émissions de variétés et de 8 % dans le cas des séries dramatiques ou des longs métrages de fiction. Ce programme donnait les moyens aux producteurs d'assurer la sécurité des travailleurs et des créateurs sur les plateaux dans le respect des mesures sanitaires. Au-delà des mesures de protection individuelle nécessaires, cela permettait entre autres de couvrir le coût des jours de tournages additionnels, le salaire du personnel pour veiller à la désinfection et au respect des diverses mesures sanitaires et de la location d'espaces plus grands ou de véhicules supplémentaires pour maintenir la distanciation sociale. Ce programme demeure sans équivalent ailleurs au Canada.

L'incapacité des producteurs à assurer leur personnel en cas d'interruption des tournages liés à la COVID-19 constituait également un obstacle majeur à la reprise des tournages. Les assureurs privés à l'échelle mondiale ne voulaient plus assurer ce type de risque. De plus, les banques accordant le financement intérimaire essentiel au soutien de la production, les diffuseurs et les autres bailleurs de fonds comme Téléfilm Canada refusaient de s'engager en l'absence d'une telle assurance ou d'une mesure palliative. La SODEC a donc développé avec l'AQPM un programme d'aide temporaire prévoyant une compensation en cas d'interruption des tournages liée à la confirmation d'un cas de COVID d'un membre clé de la production. Conjuguées avec certains assouplissements au Guide des mesures sanitaires approuvés par la santé publique pour les productions dramatiques, les conditions ont été réunies afin de permettre une reprise sécuritaire des tournages.

L'AQPM voudrait d'ailleurs souligner l'écoute et le leadership dont ont fait preuve le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Finances, le bureau de Premier ministre et la SODEC pour permettre la reprise rapide de ce secteur important de la culture et conséquemment, le retour au travail de milliers de créateurs, de techniciens et d'interprètes.

Les programmes de la SODEC ont permis à l'industrie québécoise de la production audiovisuelle d'être la première au Canada à reprendre ses activités de la façon la plus sécuritaire qui soit. Aucun incident important n'est venu teinter cette reprise et aucune demande de compensation pour des arrêts occasionnés par la COVID-19 n'a été déposée à ce jour auprès de la SODEC sur la centaine de productions jugées admissibles. Mentionnons que depuis la fin octobre, un programme fédéral de compensation a pris le relais².

Quant au programme permettant de maintenir les capacités de production en bonifiant les budgets afin de compenser une partie des coûts reliés aux mesures sanitaires engendrées par la COVID-19, plus de 120 longs métrages et émissions télévisuelles en ont bénéficié et près de 200 autres sont toujours à l'étude ou en voie d'être déposées. Cela témoigne donc d'une reprise vigoureuse des activités. On prévoit cependant que le nombre de projets mis en chantier accusera

² À la suite d'un cas de COVID-19 sur le plateau du *Bye Bye 2020*, il est possible qu'une réclamation soit déposée dans le cadre du programme fédéral.

une baisse de près de 20 % par rapport à l’an dernier, notamment dans le cas des séries dramatiques et des longs métrages de fiction dont plusieurs ont été retardés ou reportés à une prochaine année.

Un avenir incertain

Malgré le temps qui passe et le début imminent de la campagne de vaccination, le nombre de cas de contamination à la COVID-19 ne cesse d’augmenter. La santé publique ne prévoit pas l’atteinte d’une immunité collective avant plusieurs mois encore et les autorités encouragent la population à respecter les mesures de prévention pour réduire la pression sur le système de santé.

Parallèlement, les diffuseurs qui participent de façon importante au financement des émissions ont vu la chute de leurs revenus publicitaires s’accroître. Le devis moyen des émissions de langue française continue d’accuser un retard important par rapport à celui des émissions de langue anglaise comme en témoigne le tableau fait à partir des chiffres du Fonds des médias du Canada

K \$	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2104	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Devis moyen pour une heure de production en langue anglaise											
Enfants et jeunes	534	512	445	518	586	644	694	686	526	682	521
Documentaires	351	356	342	320	322	329	339	415	359	388	347
Dramatiques	1384	1408	1668	1610	1649	1649	1631	1769	1991	2000	2017
Variétés et arts de la scène	260	219	474	248	414	414	322	497	341	594	401
Devis moyen pour une heure de production en langue française											
Enfants et jeunes	154	147	146	150	158	128	149	156	181	177	196
Documentaires	166	165	159	162	150	139	143	139	139	135	131
Dramatiques	566	430	512	445	436	454	469	434	455	475	490
Variétés et arts de la scène	147	156	159	210	225	228	221	239	255	222	199

Les salles de cinéma étant fermées, les distributeurs enregistrent également moins de revenus pour boucler la structure financière des longs métrages destinés aux écrans. Téléfilm Canada est toujours dans une situation périlleuse par rapport au budget qu’elle consacre au financement de la production cinématographique et qui stagne depuis 20 ans. Heureusement, les producteurs de films québécois peuvent compter sur un soutien accru de la SODEC, mais les films à gros budgets ont besoin d’une aide des deux paliers de gouvernements pour compléter leur financement. La

pandémie prive également les producteurs des festivals et les marchés internationaux qui leur permettent de faire des préventes et de rencontrer des coproducteurs ou des investisseurs étrangers. Sans compter que tous les investisseurs sont frileux, ne sachant pas ce que l'avenir leur réserve.

Des points positifs permettent cependant d'envisager la relance avec optimisme. Les entreprises québécoises ont démontré qu'elles pouvaient produire de façon sécuritaire en temps de pandémie et les équipes sont désormais aguerries. Techniciens et comédiens, heureux d'être sur les plateaux, travaillent dans le respect des consignes. De plus, le public a réservé un accueil chaleureux aux œuvres québécoises diffusées à la télévision et même au cinéma, pendant les quelques semaines d'ouverture des salles. Ils ont été nombreux à apprécier ce divertissement local en temps de pandémie malgré l'offre abondante des plateformes numériques étrangères.

L'industrie de la production audiovisuelle québécoise a démontré qu'elle pouvait tirer son épingle du jeu même en temps de pandémie, mais elle aura encore besoin d'aide pour continuer à le faire.

Propositions de l'AQPM :

1. Reconduire les programmes d'aide temporaire dans le secteur audiovisuel de la SODEC en réponse à la COVID-19

Comme nous l'avons souligné, la mise sur pied des deux mesures totalisant 51 millions de dollars a été déterminante pour assurer la reprise des activités dans le secteur audiovisuel, notamment pour les séries télévisuelles dramatiques et les longs métrages de fiction. Mais les cycles de production ne suivent pas les cycles budgétaires et tant les producteurs que les diffuseurs préparent déjà le contenu qui sera offert au public à l'été et à l'automne prochains. Les tournages de plusieurs séries s'enclencheront en février ou en mars 2021 pour se terminer plusieurs mois plus tard. Les producteurs doivent avoir la certitude que l'aide sera au rendez-vous pour entamer la pré production, retenir les services des comédiens principaux et du personnel-clé, confirmer les studios et les autres lieux de tournages, faire les calendriers, etc. Bref, une production se prépare des mois à l'avance.

1.1 Reconduire la mesure d'aide de 51 millions de dollars pour le maintien des capacités de production dans le secteur audiovisuel

Cette aide vient bonifier les budgets des productions pour rencontrer toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des équipes. Actuellement, une bonification maximale de 5 % est allouée aux séries documentaires, aux magazines et aux émissions de variétés. Elle s'élève à 8 % dans le cas des séries dramatiques ou des longs métrages de fiction. Les coûts engendrés par la situation exceptionnelle que vivent les entreprises de production sont nombreux à cause de la nature même de leurs activités. Elles nécessitent que plusieurs dizaines de personnes se côtoient dans des espaces restreints. En plus des mesures habituelles de protection, toute une adaptation des lieux de tournage et de travail est nécessaire, des questionnaires médicaux sont remplis quotidiennement, du personnel supplémentaire assure le nettoyage et le respect des mesures sanitaires et les tournages se font au ralenti.

Plusieurs producteurs ont d'ailleurs souligné que cette bonification était essentielle, le dépassement des coûts pouvant parfois atteindre près de 20 % pour des séries jeunesse, des séries dramatiques et des longs métrages ou encore, 10 % pour certains gros plateaux de variétés. Il faut aussi prévoir une hausse du nombre de projets qui seront réalisés l'an prochain puisque plusieurs productions retardées seront mises en chantier et que le calendrier de production s'étalera sur une année complète. C'est pourquoi l'AQPM demande de reconduire la mesure d'aide temporaire au maintien des capacités de production, afin de couvrir une partie des coûts supplémentaires. Les producteurs québécois sont présentement les seuls à pouvoir se prévaloir d'une telle mesure à travers le Canada et ils sont extrêmement reconnaissants de cet appui gouvernemental.

1.2 Annoncer dès maintenant la création d'un Fonds de réserve de 30 millions de dollars pour compenser, le cas échéant, les interruptions de tournage causées par la COVID-19 pour les tournages débutant en 2021

Les émissions de télévision et les longs métrages ne pourront cependant voir le jour que si des assurances ou un programme compensatoire pour les interruptions de tournage sont disponibles. Pour le moment, les assureurs privés ne veulent toujours pas assumer ces risques ou s'ils le font, c'est à des coûts exorbitants. Rappelons que les bailleurs de fonds et les diffuseurs exigent une assurance pour les risques liés à la COVID-19 afin de financer les productions. Cette situation n'est pas unique au Québec, c'est d'ailleurs pourquoi plusieurs pays comme la France, l'Autriche, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Australie ont établi des programmes de compensation pour les arrêts de tournage découlant de la COVID-19 afin de relancer l'industrie audiovisuelle qui demeure un puissant moteur économique et identitaire.

L'an dernier le gouvernement avait demandé à la SODEC de mettre sur pied un tel programme à même le montant de 51 millions octroyé pour la reprise des activités dans le secteur audiovisuel. Avoir deux mesures combinées n'était cependant pas l'idéal et l'AQPM aimerait que le gouvernement prévoie une réserve séparée à cet effet pour en faciliter l'administration. Il s'agit en effet d'une réserve qui, espérons-le, va demeurer intacte si aucun incident lié à la pandémie ne se produit sur les plateaux. Le programme de compensation mis sur pied par la SODEC a servi de bougie d'allumage en juillet dernier pour la reprise des activités. Il a pris fin lorsque le gouvernement fédéral a annoncé la mise sur pied d'un programme similaire administré par Téléfilm Canada. Le programme canadien a pris effet le 30 octobre 2020. Malheureusement il ne couvre pas les dates de tournage après le 31 mars 2021, ce qui touche un nombre important de longs métrages et d'émissions télévisuelles dont le tournage doit se poursuivre au-delà de cette date ou débiter après l'échéance du programme. L'AQPM et son homologue canadien, la CMPA, continuent de faire pression pour que le gouvernement fédéral confirme rapidement son intention de prolonger ce programme, mais en vain pour le moment. L'incertitude occasionnée par l'absence d'une annonce prochaine d'une mesure compensatoire laisse présager une grave paralysie des activités dans notre secteur menaçant des milliers d'emplois directs et indirects. C'est pourquoi le gouvernement québécois doit rapidement lever cette incertitude. L'AQPM s'engage à poursuivre ses efforts auprès du cabinet des ministres Guilbeault et Freeland pour que

le gouvernement fédéral prenne le relais le plus rapidement possible. Il serait dommage de freiner les lancées de l'industrie québécoise de la production à cause d'une incapacité de gouvernement canadien à intervenir rapidement dans ce dossier.

2. Faire de Télé-Québec une véritable vitrine nationale en augmentant le contenu original québécois qu'il diffuse

Les œuvres produites au Québec doivent se retrouver sur tous les écrans et toutes les plateformes. Les contreparties monétaires offertes pour l'acquisition de ces droits doivent représenter des sommes justes et équitables. Les contenus doivent être accessibles au public d'ici et d'ailleurs. Ils ont besoin, en premier lieu, d'une vitrine nationale et Télé-Québec doit remplir ce rôle. Le diffuseur public doit offrir aux Québécois un accès privilégié à du contenu original produit au Québec. Il doit donc rehausser le pourcentage de contenu original québécois offert en ligne et en écoute en direct. Actuellement, ce niveau de contenu est plus bas qu'il ne l'était en 2013-2014 alors que le diffuseur national devrait en être le fer de lance.

2.1 Octroyer à Télé-Québec une somme annuelle supplémentaire de cinq millions de dollars destinée à la production et la promotion d'émissions télévisuelles de langue originale française. Un montant d'un million de dollars serait destiné au financement de longs métrages québécois.

L'AQPM s'inquiète particulièrement de la capacité financière de Télé-Québec à déclencher la production de documentaires uniques et à soutenir la création de contenus destinés aux jeunes et à leur famille, des genres négligés par les diffuseurs traditionnels. Alors que les enfants sont plus que jamais rivés à leurs écrans, que les plateformes internationales leur proposent des œuvres produites par Disney et Pixar, il est essentiel de leur offrir des émissions qui reflètent les histoires et l'imaginaire des créateurs d'ici. Il faut nous assurer que les jeunes Québécois et leurs parents trouvent une offre de contenu de langue française produit au Québec qui en plus de mettre en valeur notre talent créatif, propage les valeurs sociales qui nous distinguent en tant que société. Il s'agit de forger un lien identitaire commun. En ce sens, la culture, notamment par le biais de cinéma et de la télévision, remplit à merveille ce rôle. Les *Bobino*, *Boîte à Surprise*, *Cornemuse*, *Passe-Partout*, *Club de 100 watts*, *Cochon Dingue*, *Le Chalet*, *Mammoth* et les merveilleux films de la série *Contes pour tous* dont fait partie *la Guerre des tuques* suffisent à leur seule évocation à créer un sentiment d'appartenance entre les Québécois de tous âges et de toutes origines.

Ce contenu jouit également d'une grande pérennité puisque les jeunes et leurs parents ne se lassent pas de le revoir. Que ce soit en version originale ou actualisée, certaines marques québécoises traversent les décennies. Ainsi, plus de 700 000 enfants et leurs parents se sont massés autour de leur écran de télévision pour visionner le premier épisode des nouvelles aventures de *Passe-Partout*, *Passe-Carreau* et *Passe-Montagne* diffusé le 25 février 2019 sur les ondes de Télé-Québec. Les meilleures cotes d'écoute du diffuseur national depuis 10 ans. Ce type de contenu permet aussi de décliner la propriété intellectuelle des œuvres en plusieurs

produits dérivés que sont les jouets, le contenu éducatif pour les écoles, les applications et les jeux en ligne, les vêtements et les livres pour n'en nommer que quelques-uns.

Les documentaires uniques ont également une grande importance sur le plan social et culturel. Il en va de la mission même du diffuseur public de leur accorder une place tout aussi importante dans sa programmation. Plusieurs documentaires diffusés à Télé-Québec ont permis à des thématiques de s'inscrire dans le débat public tel que *Briser le code*, *Trafic*, *Les poussières de Daesh*, *Troller les Trolls*, *Voleurs d'identité*, et *Génération d'anxieux* pour n'en nommer que quelques-uns. Il faut donner à Télé-Québec les moyens de soutenir encore mieux la production de documentaires uniques, de leur accorder davantage de créneaux dans sa grille horaire en plus de prendre part au financement des documentaires d'auteur. Il est de plus en plus ardu de rallier les diffuseurs aux structures financières de ce type particulier de contenu. Parmi les documentaires financés annuellement par la SODEC, très peu se prévalent d'une licence de diffusion.

De plus, la pandémie a grandement affecté la capacité de certaines équipes de tourner dans les endroits prévus ou encore de rencontrer des intervenants issus de milieux particuliers. L'impossibilité de déplacer des équipes à l'extérieur du Québec et du Canada a complexifié d'autant plus la donne. Des données préliminaires du Fonds des médias du Canada démontrent d'ailleurs une baisse du financement accordé au documentaire pour l'année en cours. Le nombre de cases horaires réservées aux documentaires uniques et aux documentaires d'auteur diminue graduellement chez les télédiffuseurs francophones. L'AQPM croit dans la force de ce genre pour faire rayonner la pluralité des voix qui composent la société québécoise et dans le rôle que le diffuseur public doit jouer dans sa mise en valeur.

Télé-Québec a également un rôle à jouer pour soutenir les films québécois. En investissant une somme adéquate pour acquérir les droits de diffusion, le diffuseur contribue non seulement à assurer le financement de longs métrages québécois, mais il se positionne avantageusement pour les diffuser en priorité sur ses ondes. Il semble logique que des films québécois financés majoritairement par la SODEC soient offerts au public, une fois leur vie en salle terminée, par l'intermédiaire du diffuseur national. L'AQPM estime qu'une somme annuelle d'un million de dollars permettrait de soutenir quatre ou cinq films, notamment des films destinés à un jeune public.

3. Soutenir les particularités et la vitalité du secteur québécois de l'animation

Les productions d'animation séduisent les publics de tous âges et au Québec, on compte une quinzaine de compagnies productrices et détentrices de propriétés intellectuelles créées par des Québécois, en cinéma et en télévision. Leurs succès ne se démentent pas. En 2013, 10^e Ave Productions, une compagnie située à Saint-Augustin-de-Desmaures lançait, après 12 ans d'efforts, le premier film d'animation numérique 3D détenu à 100 % par des sociétés québécoises, *La Légende de Sarila*, produit avec un budget de 8,5 millions de dollars. Cédés à une quinzaine de distributeurs, les droits d'exploitation de *La Légende de Sarila* ont été acquis dans 40 pays. Le film a été adapté en livre illustré, en roman et en jeu vidéo. 10^e Ave Productions a, depuis, produit de

nombreux films d’animation dont *Nelly et Simon : Mission Yéti* lancé en 2018 et qui est le seul film québécois d’animation se trouvant dans le traditionnel Ciné-Cadeau de Télé-Québec.

La version 3D de *La Guerre des tuques*, la reprise cinématographique du film culte québécois a connu le plus grand succès d’auditoire dans les salles de cinéma en 2015. Produit par CarpeDiem Film & TV, le film d’animation a été exporté dans 160 pays et a donné naissance à de nombreux produits dérivés de même qu’à une série télé, *Les Mini-tuques*, disponible sur la chaîne Disney. La production *La Course des Tuques* lancée en novembre 2018 a, pour sa part, atteint 2,5 millions de dollars en droits d’entrée dans les salles canadiennes de cinéma. Elle a été distribuée dans 200 pays et territoires et s’est distinguée dans de nombreux festivals.

La série télé animée *Cracké* produite par le studio Squeeze situé dans la ville de Québec a été vendue dans 210 pays et a fait l’objet de plus de 450 millions de vues sur les plateformes numériques dans le monde. Elle est à l’origine de plusieurs applications web. La région de la Capitale-Nationale semble regorger de talents puisqu’elle héberge également l’entreprise Happy Camper Media qui produit la série d’animation *L’agent Jean* basé sur les bandes dessinées québécoises du même nom. Cette série fait un malheur auprès des jeunes Québécois et Ontariens en étant diffusée sur ICI Tou.TV, CBC et TFO. Plusieurs comédiens sont associés aux succès des productions d’animation comme Pierre-Luc Funk qui prête sa voix à *L’agent Jean*.

Il suffit cependant de regarder la programmation jeunesse de Radio-Canada ou de Télé-Québec, notamment dans cette saison particulière des Fêtes qui réunit petits et grands devant les écrans pour s’apercevoir du déséquilibre de l’offre entre les œuvres étrangères et les œuvres produites au Québec. Non seulement l’offre nationale est moindre, mais il est moins onéreux pour les diffuseurs d’acquérir des productions étrangères que de soutenir la création de propriétés intellectuelles locales.

Ce déséquilibre est également présent dans le soutien accordé par le gouvernement du Québec aux entreprises québécoises et étrangères d’animation par l’intermédiaire des crédits d’impôts. En 2019-2020, 11 projets québécois ont été soutenus alors que 30³ projets appartenant à des intérêts étrangers ont eu accès aux crédits d’impôts de services.

Évolution du crédit d’impôt dans le secteur de l’animation 2015-2016 à 2019-2020

Programme	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	N	Montant (\$)								
Production cinématographique et télévisuelle québécoise	10	5 473 071	9	4 458 304	17	5 830 109	13	7 161 312	11	5 471 191
Services de production cinématographique	16	30 240 681	10	40 010 704	14	12 772 904	17	13 904 880	34	71 474 789
Total	26	35 713 752	19	44 469 008	31	18 603 013	30	21 066 192	45	76 945 789

³ Le chiffre de 34 projets indiqué dans le tableau inclut quatre projets pour lesquels les producteurs du Québec ont demandé un crédit de services plutôt qu’un crédit de production. Cela représente une somme de 925 721 \$

3.1 Octroyer à la SODEC une somme supplémentaire annuelle de cinq millions de dollars pour le développement et le financement de contenus québécois d'animation

En animation, le calendrier de production d'un film ou d'une série télé en animation est beaucoup plus long qu'en prise de vues réelles. Du développement d'un projet jusqu'à la postproduction, il peut s'écouler cinq ans dont environ deux ans de travail à temps plein. Le budget sera donc beaucoup plus onéreux, et réunir les fonds nécessaires se révèle toujours un véritable casse-tête. Non seulement la maison de production doit s'assurer de l'aide financière des habituels bailleurs de fonds (distributeurs, diffuseurs, Téléfilm Canada, SODEC et Fonds des médias du Canada), mais elle doit également trouver des partenaires étrangers ou effectuer des préventes pour compléter sa structure financière. En ces temps de pandémie, les lieux habituels de transaction soit les divers marchés et festivals de films jeunesse ou d'animation sont inaccessibles. La fermeture des salles de cinéma dans plusieurs pays engendre également beaucoup d'insécurité du côté des distributeurs étrangers qui hésitent à s'engager dans des nouveaux projets. Par ailleurs, à cause de la longueur des projets, les producteurs peuvent assurer des emplois plus stables et bien rémunérés. Ils doivent cependant offrir à leur équipe créative un flot continu de projets sur lesquels travailler pour concurrencer les entreprises étrangères établies au Québec dont les goussets sont mieux garnis.

L'an dernier, le gouvernement du Québec a reconnu le succès des entreprises québécoises du secteur de l'animation en octroyant à la SODEC une somme annuelle de six millions de dollars pour soutenir le développement et la production de longs métrages de même que de séries québécoises d'animation. Cette enveloppe a été rapidement dépensée et n'a pas suffi à répondre à la demande. Les filières des producteurs du secteur de l'animation regorgent de projets et ils sont donc en mesure de participer dès maintenant à la relance de l'économie québécoise. Le gouvernement du Québec doit donc accroître son soutien à ce secteur de la production qui rejoint un vaste public et qui fait rayonner le talent d'ici partout à travers le monde.

4. Développer et soutenir la production régionale de langue française au Québec

L'industrie de la production audiovisuelle indépendante québécoise est présente sur tout le territoire. En 2018-2019, les productions d'entreprises situées à l'extérieur de la région de Montréal et de Laval représentaient 22 % de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle⁴. Ce sont les régions administratives de la Montérégie (7 %), des Laurentides (6 %) et de la Capitale Nationale (4 %) qui constituaient les pôles régionaux de production les plus importants. Plusieurs maisons de production choisissent par ailleurs l'Outaouais, le Bas St-Laurent, l'Estrie, l'Abitibi, la Côte Nord ou encore la Mauricie pour ancrer leurs opérations. Alors que la Capitale-Nationale produit surtout des émissions de variétés, des magazines, de fiction et

⁴ Institut de la statistique du Québec – Observatoire de la culture et des communications du Québec. *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2019*, p. 32 En ligne : <https://www.aqpm.ca/medias/files/profil-audiovisuel-2019.pdf>

d'animation, les autres régions se distinguent par la production de documentaires suivie de la fiction et du contenu animé.

La production régionale de langue française au Québec bénéficie de mesures incitatives qui lui sont propres. Pour le secteur de la télévision, les mesures encouragent les télédiffuseurs à faire appel aux producteurs régionaux pour favoriser la diversité des voix et pour assurer une représentativité de l'ensemble du Québec à l'écran. En cinéma comme en télévision, les incitatifs sont essentiels pour soutenir et développer des entreprises de production audiovisuelle en dehors de Montréal.

Parmi les mesures existantes, le gouvernement du Québec accorde 10 % de bonification du crédit d'impôt pour productions cinématographiques et télévisuelles québécoises aux maisons de production établies en région. Le Fonds des médias du Canada (FMC), pour sa part, réserve une mesure incitative à la production régionale de langue française au Québec correspondant à 15 % des dépenses admissibles d'une production jusqu'à un maximum de 225 000 \$ pour les divers genres qu'il soutient. En 2019-2020, le montant total de cette enveloppe était de 2 700 000 \$. Finalement, la Ville de Québec administre un fonds de soutien à la production cinématographique et télévisuelle pour les producteurs établis sur le territoire de la Capitale-Nationale. Au fil du temps, les mesures ont porté fruit.

Durant les dix dernières années, le nombre de productions régionales ayant eu accès à ces diverses mesures incitatives s'est multiplié et les sommes disponibles ne suffisent pas à la demande. Des projets ont dû être annulés faute de fonds, d'autres ont été repoussés et certains n'ont tout simplement jamais pu être déposés. Cette situation crée bien des inquiétudes chez les producteurs régionaux qui voient leur survie ou leurs projets d'expansion ainsi menacés.

Bien que déplorable, cette situation illustre également la vitalité et le potentiel de la production régionale québécoise lorsqu'elle est soutenue par des mesures structurantes. L'industrie régionale nécessite davantage de soutien pour consolider ses acquis, pour assurer un rythme de production continu et pour faire face aux défis liés à la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée à l'extérieur des grands centres. La production audiovisuelle offre des emplois bien rémunérés et elle génère des retombées directes et indirectes importantes pour les économies locales.

La relance du Québec passe par ses régions et la Coalition Avenir Québec a d'ailleurs, à plusieurs reprises, mentionné son intention d'investir dans les régions afin d'y développer l'entrepreneuriat et l'économie locale. Dans cette optique, l'AQPM propose une mesure que le gouvernement provincial devrait mettre en place pour favoriser la pérennité et le développement de l'industrie de la production audiovisuelle en région.

4.1 Octroyer à la SODEC une enveloppe de trois millions de dollars destinée aux sociétés établies dans des régions éloignées à plus de 150 km de Montréal.

Comme il a été mentionné précédemment, la limite des fonds disponibles pour la mesure incitative à la production régionale de langue française au Québec administrée par le FMC n'a pas permis de satisfaire les besoins de producteurs établis en région. Le manque de fonds met d'ailleurs à mal l'objectif même de la mesure qui est de favoriser l'établissement de maisons de productions régionales se situant au-delà d'un périmètre de 150 kilomètres de Montréal. Les projets n'étant que partiellement financés, les diffuseurs doivent en éliminer plusieurs. Ils exigent que les producteurs les concrétisent en rognant dans le budget ou dans leurs honoraires mettant ainsi en péril la survie des entreprises et le développement de nouveaux projets.

Conclusion

Bien que durement affecté par la pandémie, le secteur de la production audiovisuelle nationale a pu bénéficier de mesures temporaires qui ont permis la reprise rapide des activités. Leur reconduction est cependant nécessaire pour passer à travers la deuxième vague et assurer la présence des contenus québécois sur tous les écrans. Ces mesures permettent également de sauver des milliers d'emplois de qualité dans toutes les régions du Québec en mettant au travail des scénaristes, des réalisateurs, des artistes, des techniciens et toute une économie périphérique qui inclut des studios, des costumiers, des traiteurs, des locateurs d'équipements et de véhicules pour ne nommer que ces sous-traitants.

À ces mesures temporaires essentielles qui servent à maintenir la capacité de production en bonifiant les budgets pour faire face aux contraintes sanitaires engendrées par la COVID-19 de même qu'à compenser les arrêts de tournage liés au virus, l'AQPM a ajouté trois propositions supplémentaires s'inscrivant pleinement dans la relance du secteur culturel. L'une vise à accroître la capacité de Télé-Québec d'agir comme une véritable vitrine de notre production nationale et de contribuer au renouvellement des publics.

Les deux dernières propositions ciblent les entreprises qui font du contenu d'animation pour le cinéma, la télévision et les plateformes numériques de même que celles situées en région. Ces maisons de production ont démontré leur capacité de participer à une économie florissante lorsqu'elles sont soutenues par des mesures adaptées à leurs besoins et à leur rythme de croissance.

Le cinéma et la télévision demeurent les médias privilégiés pour rejoindre un vaste auditoire, et pour transmettre des valeurs ainsi qu'une langue commune. Même en ces temps difficiles, les producteurs indépendants du Québec ont démontré leur capacité et leur détermination à offrir un contenu pertinent et divertissant. Malgré l'attrait d'une offre internationale qui dispose de moyens beaucoup plus importants pour séduire le public, les Québécois continuent de témoigner leur attachement envers les artistes d'ici qui interprètent des histoires qui les émeuvent. Le cinéma et la télévision sont des vecteurs de rencontre entre une œuvre et son public. Plus que jamais, le secteur indépendant de la production audiovisuelle a besoin du soutien renouvelé du gouvernement québécois pour qu'économie, identité et imaginaire puissent continuer à cohabiter avec harmonie.